

Libérons la France des armes nucléaires

www.francesansarmesnucleaires.fr



La dissuasion nucléaire de la France, ...inconnue des Français ?

La France possède 96 ogives nucléaires en état d'alerte permanente ayant une capacité de destruction de 1000 "Hiroshima"

La dissuasion nucléaire française constitue officiellement la garantie ultime de notre sécurité nationale. Elle s'appuie matériellement sur deux composantes : la force aéroportée (2 escadrons soit une centaine d'avions) destinée à une "frappe d'avertissement" et la force océanique (4 sous-marins dont un est toujours en mer avec 96 armes nucléaires opérationnelles) capable de lancer ces armes dans un rayon d'action allant jusqu'à 9000 km.

La France possède au total 300 ogives nucléaires représentant une potentialité de destruction de près de 3000 "Hiroshima". L'efficacité supposée de la dissuasion nucléaire repose sur une mise en œuvre rapide quasi immédiate décidée par le seul Président de la République.

Malgré l'interdiction des essais atomiques sur toute la planète (traité TICE signé par la France) et la fermeture de son centre d'essais de Moruroa à partir de 1996, la France poursuit la modernisation de ses armes nucléaires : Laser Mégajoule près de Bordeaux, système Epure (ex-Airix) à Valduc près de Dijon, déménagement à Villacoublay, près de Paris, du PC atomique en septembre 2011, etc.

“Un pays qui dirait : "Moi, je désarme", désarmement unilatéral ? Ça serait, à travers le monde, une telle flamme de stupéfaction que là, peut-être, les choses changeraient. La France est le pays le plus qualifié pour un geste pareil, un geste qui aurait un retentissement prodigieux – j'allais dire cosmique. Là, les choses changeraient.”

1997- Théodore Monod in *Les carnets de Théodore Monod*



La dissuasion nucléaire ne nous protège pas

La dissuasion nucléaire date d'une époque révolue : lors de la guerre froide, notre force de dissuasion était ouvertement "ciblée" sur l'URSS. En ce début de XXI^e siècle, les principales menaces qui pèsent sur la France sont d'ordre terroriste, environnemental, économique. En quoi notre dissuasion nucléaire est-elle "dissuasive" face à chacune de ces menaces ? Poser la question, c'est déjà y répondre !

En fait la véritable raison, non avouée par les gouvernants, de posséder l'arme nucléaire est d'être considéré comme une grande puissance reconnue sur la scène internationale. Posséder une telle puissance de destruction donnerait donc une puissance politique et diplomatique, mais il est inacceptable que cette puissance, illusoire, repose sur la possession de moyens d'anéantissement. Un désarmement nucléaire renforcerait le prestige international de la France et initierait un chemin vertueux auprès des autres puissances nucléaires.

Valéry Giscard d'Estaing a reconnu dans ses mémoires qu'il n'aurait pas décidé de déclencher une guerre nucléaire qui aurait conduit "à l'anéantissement de la France" (in : *Le pouvoir et la vie Tome II Le Livre de Poche* p196s.).



Mais il n'a pas osé l'avouer quand il était président !



Le MAN prend l'initiative d'une campagne pour un désarmement unilatéral de la France dont la première étape est de relancer un débat démocratique sur la dissuasion nucléaire française, sujet quasi oublié par les Français. Ce document de 4 pages fait le point sur le danger qui nous menace si nous ne réagissons pas.

Prolifération nucléaire et menaces écologiques

Le danger, c'est aussi la multiplication des États nucléaires: comment prétendre empêcher d'autres pays de chercher à acquérir cette arme lorsqu'on affirme qu'elle est « l'assurance-vie » de la France* !

- En temps de paix, la présence de ces armes en alerte permanente, ajoutées à celles des autres États nucléaires, représente une épée de Damoclès pour l'Humanité : nous sommes à la merci d'une erreur de décision et même d'un simple accident comme le naufrage d'un sous-marin avec ses composants fortement radioactifs abandonnés au fond de la mer ! Comme le nucléaire civil, le nucléaire militaire produit un grand nombre de déchets fortement et durablement radioactifs (dont le tritium quasi impossible à filtrer et à stocker).
- En cas de guerre... l'explosion de quelques dizaines de bombes, françaises ou autres, soulèverait pendant plusieurs années, en haute atmosphère, un nuage de poussières très fines provoquant un « hiver nucléaire » avec baisse de température et réduction de la végétation et de la vie sur terre !

* Nicolas Sarkozy à Cherbourg, le 21 mars 2008.

Nucléaire civil et nucléaire militaire ?

Quelques kilos du plutonium issu du retraitement des produits nucléaires civils suffisent à produire une bombe H. Areva contribue – aux côtés du CEA – à l'arme nucléaire en participant à la gestion des matières fissiles.

Les liens entre le nucléaire civil et le nucléaire militaire sont nombreux : nombreuses techniques communes ou proches, même matières premières, mêmes problèmes de traitements et stockages de déchets. Un programme civil de recherches peut en cacher un autre. Le nucléaire civil est le vecteur de la prolifération du nucléaire militaire dans le monde.

La dissuasion nucléaire est coûteuse

Depuis 1945 la dissuasion nucléaire française a englouti 228,67 milliards d'euros et cela continue : la loi de programmation militaire 2009-2014 prévoit une dépense annuelle de 3,3 milliards d'euros. Ce budget finance la fabrication de missiles plus performants (M 51 notamment), la mise au point des armes du futur (Laser Mégajoule, Epure, etc.) et le maintien en alerte permanente des équipements et des personnels. Ces budgets (donc nos impôts) alimentent la course aux armements et ne sont pas socialement utiles : ils produisent peu d'emplois et ces sommes importantes pourraient être plus utilement dépensées. Certaines des techniques développées pourraient être reconverties dans des activités civiles de haute technologie.

Certes, l'arrêt et le démantèlement de la force de frappe française, aura aussi un coût et ne permettra pas de dégager des économies les premières années. Par contre, à moyen et long terme, les économies pourraient être réinvesties dans le financement des retraites, des politiques économiques et sociales et des forces civiles de paix.

La dissuasion nucléaire est criminelle

D'aucun affirment que la menace de l'emploi de ces armes de destruction massive n'est pas l'emploi, donc qu'elle serait moralement acceptable. Mais où serait l'aspect dissuasif si la menace ne pouvait pas être suivie éventuellement de l'emploi ? Or cet emploi a été condamné par une résolution de l'ONU dès 1961 : "Tout État qui emploie des armes nucléaires et thermonucléaires doit être considéré comme violant la Charte des Nations Unies, agissant au mépris des lois de l'Humanité et commettant un crime contre l'Humanité et la civilisation."

Puisque l'emploi est criminel, la menace de l'emploi, et déjà sa possession, est elle-même criminelle. La France préparerait-elle un crime contre l'humanité ? A Cherbourg le 21 mars 2008, le Président Sarkozy a annoncé que la France se préparait pour délivrer une frappe nucléaire d' "ultime avertissement" contre tout pays qui "menacerait nos intérêts vitaux". La stratégie française est bien une stratégie d'emploi !



1946 : Hiroshima 2 ans après...



2011 : Les japonais manifestent après Fukushima !



2010 : Manifestation sur les retraites : banderole du MAN à Rouen



Benoit XVI déclare le 1^{er} janvier 2006 : "Que dire des gouvernements qui comptent sur les armes nucléaires pour garantir la sécurité de leurs pays ?

Avec d'innombrables personnes de bonne volonté, on peut affirmer que cette perspective, hormis le fait qu'elle est funeste, est tout à fait fallacieuse."

Et les évêques de France, qu'en disent-ils ? Que disent les autres religions ?

Un désarmement nucléaire multilatéral ?

Les 5 grands pays dotés d'armes nucléaires (USA, Russie, Grande-Bretagne, Chine et la France) ont adhéré au Traité de Non Prolifération (TNP) ainsi que 184 autres pays. Mais trois pays "nucléaires", l'Inde, le Pakistan et Israël, ne l'ont pas ratifié. La Corée du Nord, signataire à l'origine, en est sorti en 2003.

Dans son article VI, ce traité prévoit que "chacune des Parties au Traité s'engage à poursuivre de bonne foi des négociations sur des mesures efficaces relatives à la cessation de la course aux armements nucléaires à une date rapprochée et au désarmement nucléaire, et sur un traité de désarmement général et complet sous un contrôle international strict et efficace".

Le traité impose donc une obligation de résultat, confirmé par un arrêt de la Cour Internationale de Justice : ainsi les politiques de modernisation poursuivies par les 5 pays nucléaires signataires de ce Traité sont en contradiction avec leurs engagements internationaux. Une majorité des pays non nucléaires et de nombreux mouvements de la société civile mondiale proposent une Convention d'élimination des armes nucléaires qui permettrait de rassembler tous les pays nucléaires, même non signataires du TNP. En 2010, cette initiative a été repoussée par 4 des 5 grands pays dotés adhérents au TNP dont la France (et pas la Chine). Il est à craindre que cette situation mondiale ne se débloque pas rapidement... cette campagne pourrait contribuer à donner à cette Convention une impulsion nouvelle.

C'est aux Français de décider

La dissuasion nucléaire est un déni de démocratie. Elle nécessite de conférer au seul Président de la République le pouvoir de décision d'utilisation de la bombe atomique. Le Président n'aura peut-être que quelques minutes pour prendre sa décision, seul, en son âme et conscience. Cela est un déni de démocratie. Depuis 50 ans, cette stratégie de défense n'a jamais fait l'objet d'un débat citoyen. Même les représentants du peuple à l'Assemblée n'ont jamais vraiment ne serait-ce qu'interrogé le Gouvernement sur le coût et l'efficacité de cette option de défense.

A quand un véritable débat avec les Français sur la dissuasion nucléaire ?

A quand un référendum... ?

Un référendum sur l'arme nucléaire en France ?

L'article 11 de la Constitution (loi constitutionnelle de modernisation de la V^e République du 23 juillet 2008) prévoit qu'un référendum peut être organisé à l'initiative d'un cinquième des membres du Parlement, soutenu par un dixième des électeurs inscrits sur les listes électorales. Ces conditions pourront-elles être réalisées au sujet du désarmement nucléaire unilatéral ? Rien n'est moins sûr. Pour autant, celles et ceux qui pensent que ce serait le bon choix pour la France n'ont d'autre possibilité que de relever ce défi et d'exiger qu'un tel référendum devienne possible.



Définitions :

Désarmement unilatéral :
un pays seul décide de désarmer

Désarmement multilatéral :
plusieurs pays décident de désarmer d'un commun accord

Quatre leaders des Verts, Eva Joly, Nicolas Hulot, José Bové et Daniel Cohn-Bendit, signaient le 13 mai 2011 une tribune commune dans *Le Monde* en faveur d'un référendum limité au nucléaire civil : "Le référendum, c'est le seul moyen de mettre en question le "consensus atomique"."



François Mitterrand n'a pas tenu sa promesse : avant son élection, il rappelait ainsi sa proposition d'un référendum sur le nucléaire: "L'essentiel est pour moi qu'il y ait consultation à la base et non imposition par décision d'en haut. (...) Qu'il s'agisse de l'arme nucléaire ou – question différente – du "tout nucléaire" civil, les Français ont conscience qu'au-delà des problèmes posés à la génération actuelle, c'est le sort de la civilisation, et plus encore de l'espèce humaine, qui est en cause. (...) Notre peuple n'a le choix qu'entre le silence et le mensonge. Eh bien ! il faut changer cela." (8 août 1977, dans une interview donnée au journal *Le Matin*)

La France osera-t-elle renoncer à la première aux armes nucléaires ?

La ratification d'une Convention sur l'élimination des armes nucléaires se heurte actuellement au refus des états "nucléaires". Faut-il se résigner ? Non ! La campagne pour l'obtention du désarmement multilatéral doit se poursuivre à travers le monde, mais la France peut montrer une voie nouvelle.

Nous citoyens-ne-s français-es, prenant conscience que notre dissuasion nucléaire ne nous protège pas, qu'elle est dangereuse, polluante, coûteuse, criminelle et immorale, nous pouvons exiger que notre pays s'engage pour un désarmement nucléaire unilatéral qui nous apparaît comme une issue réaliste et raisonnable.

Pour cela, nous devons commencer par réagir et sortir de notre silence : OUI, nous pouvons vouloir ce désarmement nucléaire unilatéral de la France ! Si nous sommes suffisamment nombreux-ses à le vouloir, notre gouvernement sera contraint d'en tenir compte !

Poursuivons le prestigieux passé de la France dans l'Histoire de l'Humanité :

1789 Déclaration des droits de l'homme et du citoyen

1848 Abolition définitive de l'esclavage

201? Désarmement nucléaire unilatéral... ?

Les campagnes contre le nucléaire, ça marche ! Mais c'est long !



10 ans de campagnes en France contre les essais nucléaires... et en 1973, la France cesse ses essais en atmosphère !



20 ans de campagnes mondiales contre tous les essais nucléaires... et le "Traité d'interdiction complète des essais nucléaires" (TICE) est conclu en 1996 (signés par 180 états signataires dont la France)

Que faire dans l'immédiat ?

Participez au débat sur la stratégie de dissuasion nucléaire dans notre pays

Ce document de 4-pages n'est qu'un début ; il pose les premiers termes du débat. Vous retrouverez l'actualité de cet appel et beaucoup d'autres informations sur :

www.francesansarmesnucleaires.fr

Le MAN recommande un ouvrage pour approfondir et mieux débattre :

"Les français peuvent-ils vouloir renoncer à l'arme nucléaire ?" de Jean-Marie Muller, membre fondateur du MAN (100 pages) – disponible au MAN⁽¹⁾ 7€ port compris

D'autres ouvrages sont proposés sur le site.

2011 :

La campagne pour un désarmement unilatéral de la France est ouverte.

Document diffusé par :



Cette initiative est lancée par Le Mouvement pour une Alternative Non-violente (MAN). Au moment de l'édition, les organisations suivantes ont déjà exprimé leur soutien et leur participation :



"Communauté de l'Arche - Non-Violence et Spiritualité",
"Les Désobéissants",
"La Maison de Vigilance"



Merci à Etienne Lécroart pour ses dessins, à l'Observatoire des armements (www.obsarm.org) pour ses chiffres et ses dossiers et à Non-violence XXI (www.nonviolence21.org) qui a financé la réflexion préalable sur la force de frappe française et l'édition de ce 4 pages. Graphisme : www.free-pao.fr

Bordereau à remplir et renvoyer à MAN Lyon⁽¹⁾

Oui, le débat sur la dissuasion nucléaire et sur un désarmement unilatéral de la France m'intéresse et je soutiens cette initiative du MAN.

J'accepte que mes coordonnées soient communiquées à un groupe local :

Oui / Non

Message libre, propositions, commentaires :

.....
.....
.....
.....

Je souhaite :

commander exemplaires de ce 4-pages pour le diffuser aussi largement que possible (gratuit jusqu'à 10 ex. nous consulter pour des commandes plus importantes)

faire un don de€ pour cette campagne⁽¹⁾ et recevoir un reçu fiscal.

Nom & Prénom :

Adresse postale :

Code Postal : Ville :

Email :

(1) Chèque à l'ordre de MAN-Lyon – précisez "France sans armes nucléaires" ou "FSAN" - A retourner à : MAN-Lyon, 187, montée de Choulans, 69005 Lyon